



Foire aux questions:



A Pontoise-les-Noyon dans l'Oise (25 min de Compiègne, 55 min de la région parisienne).

Qui peut en bénéficier ?

Tout porteur de projet souhaitant s'installer, se diversifier ou se reconvertir en maraichage*

- 🧢 Quand pourrai-je intégrer l'espace-test ? Dès novembre 2025
- Pendant combien de temps puis-je tester mon activité? La durée du test varie de 1 à 3 ans selon les besoins
- Qui contacter pour plus d'informations?

Clara LEFEBVRE

Chargée de développement PAT au Pays de Sources et Vallées Campus Inovia (bât.10) 1435 bd de Cambronne - 60 400 Noyon

clara.lefebvre@sourcesetvallees.fr 06.88.07.20.71

www.sourcesetvallees.fr







Vous souhaitez tester votre activité de maraichage sans faire chou blanc?

Avec l'espace-test de Sources et Vallées vous bénéficierez:

- ✓ Du foncier, matériel et locaux de stockage/vente
- ✓ D'un accompagnement adapté à vos besoins
- ✓ D'un cadre sécurisé pour vous lancer



















Qu'est-ce qu'un espace-test?

C'est un lieu permettant de <u>tester en conditions réelles</u> le futur métier de maraicher. Il permet au porteur de projet d'affiner et de perfectionner son projet professionnel dans un cadre sécurisant, avant création d'entreprise et dans des conditions optimales pour préparer son installation.



Quel accompagnement?

- ✓ Une couveuse d'entreprises agricoles héberge l'activité durant le test
- ✓ Un accompagnement sur mesure à la création d'entreprise agricole et aux techniques de production maraîchère en BIO
- ✓ Une recherche de débouchés commerciaux et de foncier facilitée

Pourquoi intégrer un espace-test ?

- ✓ <u>Tester</u> son projet (dimensionnement, mode de production, modèle économique) avec une prise de risque limitée à un tarif avantageux
- ✓ Monter en <u>compétence</u> en poursuivant sa formation en toute autonomie (ateliers, retours d'expériences de professionnels)
- ✓ Bénéficier d'un <u>accompagnement</u> technique et entrepreneurial
- ✓ Expérimenter sans risque : pas de mise en péril au niveau financier
- √ Faciliter l'accès au <u>foncier</u> pour son installation définitive

Quels moyens matériels?

- √ 4500 m² de terrain en plein champ
- √ 500 m² de serre avec systèmes d'irrigation
- √ Engins et matériel agricoles
- √ Bâtiment de stockage
- ✓ Un espace vente avec des casiers automatiques
- √ Haies de petits fruitiers

